



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 28.07.2021

Numéro de publication: HR02-1005259831

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Barisi Dinkel AG, Ostermundigen, nouveau Perroy

Barisi Dinkel AG
Chemin de Palud 2
1166 Perroy

Jusqu'ici

Barisi Dinkel AG, précédemment à Ostermundigen, CHE-105.943.719 (FOSC du 28.09.2020, p. 0/1004986860). Données historiques: Lors de la réduction de capital du 26.06.2006, 300 actions nominatives de CHF 1'000 ont été annulées et remboursées; l'acte authentique du 09.11.2006 constate que les prescriptions de l'art. 734 CO ont été respectées. Fusion: reprise des actifs et passifs de Dinkel AG, à Boniswil (CHE-102.350.753), selon contrat de fusion du 29.11.2018 et bilan au 30.06.2018, présentant des actifs de CHF 119'668.17 et des passifs envers les tiers de CHF 0. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par le même actionnaire, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Siège transféré à Perroy. Nouvelle adresse: Chemin de Palud 2, 1166 Perroy. Statuts modifiés le 14.06.2021. But: la société a pour but le commerce, l'achat et la vente de boissons spiritueuses, de liqueurs, de vins et de toutes les autres boissons alcooliques et non alcooliques ainsi que de denrées alimentaires de toutes sortes. Elle peut se livrer à de nouvelles activités en lien avec les activités existantes. La société peut par ailleurs effectuer toutes les opérations susceptibles d'encourager ou de faciliter le développement de l'entreprise et la réalisation de son but social. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir, grever, administrer, aliéner, construire, prendre en bail à ferme et affermer des immeubles et des biens-fonds ainsi qu'acquérir, aliéner et octroyer des brevets, des licences et d'autres biens immatériels et matériels. La société peut prendre des mesures de financement, d'assainissement et d'intercession en faveur des actionnaires, des sociétés du groupe ou de tiers, ainsi que consentir des prêts aux actionnaires, aux sociétés du groupe ou à des tiers ou fournir des sûretés pour leurs engagements. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, composé de 1 action nominative de CHF 100'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par pli recommandé à la dernière adresse communiquée par les

actionnaires. Blandinières Thierry, Leveau Philippe, Reato Carlo ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Consoni Christian, de Horn, à Gipf-Oberfrick, président, avec signature collective à deux, et Wachs Jean-Claude, de et à Rüti bei Büren, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 23.03.2011, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 16358 du 21.07.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 188, Date: 28.09.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud